

# Règlement du concours photos

## « TROPHEE NATURE CANYON REUNION 2016 »

### Participation

#### **Article 1 :**

Deuxième édition du concours photos amateurs "Trophée Nature Canyon Réunion 2016" organisée par la Ligue Réunionnaise de Canyoning.

#### **Article 2 :**

Le concours photos amateurs " Trophée Nature Canyon Réunion 2016" aura lieu 11 et 12 juin 2016. Il est ouvert à toute personne participant au Trophée Nature Canyon Réunion 2016. **Les membres du bureau de Ligue Réunionnaise de Canyoning, ainsi que leurs administrateurs respectifs, ne peuvent prendre part au concours.**

Les photographes professionnels et les membres du jury ne pourront concourir.

#### **Article 3 :**

La participation au concours est gratuite. L'envoi des photos vaut inscription.

#### **Article 4 :**

Chaque participant a le droit de concourir pour chacune des trois catégories du thème proposé à raison d'une photo par catégorie.

#### **Article 5 :**

Les photos doivent être prises en 2016 et sur l'île. Il n'est pas obligatoire de les prendre le jour du concours.

#### **Article 6 :**

En s'inscrivant, le participant adhère au règlement et admet expressément en avoir pris connaissance et vouloir le respecter.

## Envoi des photos

### **Article 7 :**

Les photos numériques présentées au concours n'auront jamais été présentées dans le cadre d'un autre concours photos et n'auront jamais été publiées. Elles seront obligatoirement et uniquement envoyées sur les ordinateurs prévus à cet effet:

- Format Jpeg

Chaque photo devra être renommée comme suit:

- **THEME\_NOM\_PRENOM\_NOM DE LA PHOTO**

Toute œuvre non conforme à ces données et ce format sera hors concours de facto.

### **Article 8 :**

Les données incorrectes ou incomplètes peuvent donner lieu à l'exclusion du participant à ce concours.

**Thème du concours : OH LALALA LA SPELEO !!!!!**

### **Article 9 :**

Ce concours a pour but d'exposer trois catégories dans le thème cité ci-dessus de photos :

- Catégorie 1 : La Belle !
- Catégorie 2 : La sus...sus...suspendue !
- Catégorie 3 : La décallée...

## Droits d'auteur

### **Article 10 :**

Le participant garantit qu'il est titulaire des droits d'auteur des photographies envoyées et autorise gracieusement la représentation de ses œuvres dans le cadre du concours et de la promotion de celui-ci ainsi que dans le cadre de la promotion des activités de la Ligue Réunionnaise de Canyoning en cours et des années suivantes.

Le participant joindra l'Annexe 1 relative à la possession des droits d'auteur dûment complétée à l'envoi de sa (ses) photo(s).

Si une photo contient la représentation d'une ou de personnes reconnaissable(s), ou de représentation de biens patrimoniaux privés, la participation au concours implique l'envoi de l'Annexe 2 relative à l'autorisation d'utilisation d'image des personnes ou des biens représentés. A défaut de ce document dûment rempli, la photo est réputée irrecevable dans le cadre du concours.

Les gagnants du concours autorisent en plus les organisateurs à faire agrandir leur photo et à l'exposer gratuitement de façon permanente dans un de ses locaux ou sur le site, tout en conservant leurs droits sur la photo.

## Prix

### **Article 11 :**

Il y a 3 prix à gagner. Les photographies seront primées selon les thèmes suivants :

- Catégorie 1 : La Belle ! – Trophée Delphine : un mazerin + un double 8 + une bouteille d'Aloxe corton 1er Cru Latour 2007.
- Catégorie 2 : La Décallée... – une poulie bloc + une bouteille de chassagne Montrachet 1er Cru Latour 2004.
- Catégorie 3 : La sus...sus...suspendue ! - un oka de kong avec mousqueton + Santhenay 1er Cru Bouchard 2009.

Les prix pour les catégories de 1 à 3 sont décernés à la meilleure note de chaque catégorie. En cas d'égalité, ce sera le public qui choisira la photo gagnante par main levée.

Le prix de « la loose » sera décerné à la photo la plus étrange voire la pire...

### **Article 12 :**

Par leur participation, les gagnants donnent leur autorisation explicite à ce qu'ils soient déclarés publiquement gagnants et que leurs nom, prénom et localité soient dévoilés à cette occasion.

### **Article 13 :**

Les photos lauréates seront annoncées officiellement lors de la remise des prix qui se déroulera lors de la soirée du 11 juin.

### **Article 14 :**

Chaque lauréat sera invité à l'occasion de la soirée de remise des prix.  
Les prix sont à retirer le soir même.

## Jury

### **Article 15 :**

**Un jury sera composé de 5 personnes dont 1 référent.**

Après avoir visionné l'ensemble des photos d'un thème, chaque membre du jury notera chaque photo de 0 à 5. La note de la photo sera la somme des notes.

### **Article 16 :**

Le cas d'espèce non prévu par les articles du présent règlement sera tranché par le jury. Les décisions de ce dernier sont souveraines et sans appel. Le jury est tenu par un devoir de réserve quant au contenu des délibérations.

## Réclamations

### ***Article 17 :***

La participation à ce concours implique le plein accord des concurrents sur l'acceptation du présent règlement, sans possibilité de réclamation quant aux résultats. Les prix ne sont pas échangeables. Les prix non réclamés dans un délai de 6 mois pourront être remis en jeu pour le concours suivant.

### ***Article 18 :***

L'organisateur ne pourra être tenu responsable si, par suite d'un cas de force majeure ou de toute cause indépendante de sa volonté, des changements de dates et/ou de prix intervenaient.

L'organisateur ne pourra également pas être tenu responsable si, par suite d'un cas de force majeure ou de toute cause indépendante de sa volonté, le concours était modifié ou purement et simplement annulé.

# Annexe 1

(à renvoyer avec les photos)

## Concours photos amateurs " Trophée Nature Canyon Réunion 2016" organisé par Ligue Réunion Canyon.

Je soussigné(e) (prénom)..... (nom) .....  
atteste que la (les) photo(s) que je dépose pour le concours photos amateurs " Trophée Nature  
Canyon Réunion 2016" est (sont) une (des) œuvre(s) originale(s) pour laquelle (lesquelles) je dispose  
de tous les droits d'auteur.

J'atteste également avoir pris connaissance du règlement du concours et de m'être engagé(e) à le  
respecter par ma simple inscription à celui-ci.

Date :

Signature :

## Annexe 2

(à renvoyer avec les photos si nécessaire)

Je soussigné(e) (prénom)..... (Nom) .....

représenté(e) sur la (les) photo(s) que Monsieur/Madame

.....

propose pour le concours photos amateurs " Trophée Nature Canyon Réunion 2016" marque mon accord pour figurer sur la (les) photo(s). J'atteste avoir pris connaissance du règlement du concours.

Date :

Signature :